COMMISSION DES AGENTS SPORTIFS

PROCES-VERBAL N°2 DU 05 AVRIL 2013

SAISON 2012/2013

Présents :

Gauthier MOREUIL, Président de la CAS
Brigitte CERVETTI, Déléguée aux agents sportifs
Jean-Paul ALORO, Joseph BRONDE, Bruno CHATEAU, Serge ELOI, Olivier GARCIA

Assiste :

Florence BLANCHARD

Excusés :

Christophe HAFFNER
Romain NOËL

Le Président désigne Mademoiselle Florence BLANCHARD comme secrétaire de séance.

Plus de la moitié des membres de la Commission ayant répondu à la consultation électronique, celle-ci peut valablement délibérer.

Un seul point est à l'ordre du jour de cette réunion à distance.

L'ordre du jour de cette réunion est le suivant :

1. VALIDATION DES RESULTATS DE LA 2ème EPREUVE DE L'EXAMEN D'AGENT SPORTIF FFVB

Le jury d'examen, composé par M. ALORO, M. CHATEAU et M. MOREUIL, présente à la Commission les notes des candidats à la 2ème épreuve de l'examen :

- M. Dorian AUZOU : 11/20,
- M. Dragan MILIC : 13/20.

La note minimale étant fixée à 10/20, la commission déclare les 2 candidats admis à l'examen d'agent sportif FFVB.

Le Président,
Gauthier MOREUIL

La Secrétaire de Séance,
Florence BLANCHARD